

STRUDAL
L'ATOUT BÉTON

DIMINUER L'EMPREINTE CARBONE, **STRUDAL S'ENGAGE !**

PLUS QUE TOUT AUTRE MATÉRIAU, LE BÉTON S'INSCRIT DANS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE OÙ «CONSTRUCTION, DÉCONSTRUCTION ET RÉUTILISATION» SONT DES PRATIQUES ACQUISES DEPUIS LONGTEMPS.

Mais aujourd'hui ce "cercle vertueux" ne suffit plus car il convient de considérer l'impact global de la construction dans toutes ses phases de vie. Pour ce faire, la filière béton travaille aujourd'hui à élaborer des ciments bas carbone, voire totalement décarbonés.

Une autre voie se dessine également par l'usage de granulats dit "difficiles" émanant du béton recyclé lui-même. Une démarche prometteuse où les matériaux de la démolition deviendraient alors la matière première de nouveaux projets de construction.

Dans l'attente de l'élaboration d'un "béton vert", STRUDAL œuvre à améliorer la réduction de ses émissions de dioxyde de carbone par :

L'UTILISATION DE CIMENT "PLUS PROPRE"

- Moins émissif en CO₂

LA FAVEUR AUX CIRCUITS COURTS

- Un ancrage national.
- Pas de produits importés et un approvisionnement local privilégié (rayon < 50 km).

UNE PRÉFABRICATION INDUSTRIELLE

- Un contrôle quantitatif journalier des matières premières utilisées.
- Un objectif de limitation des pertes, de réemploi et de recyclage.

UNE MISE EN OEUVRE CONTRÔLÉE

- Un temps de construction court et maîtrisé donc moins impactant pour l'environnement.
- Une pose « sèche » sans matériaux rapportés et sans ressources naturelles additionnelles (eau, sable etc.)
- Des chantiers sans déchet.

En tant que fabricant de produits en béton précontraint, STRUDAL s'est attaché à considérer les avantages de ce matériau dans le cadre de la nouvelle réglementation environnementale « RE 2020 », soit :

LA PRÉCONTAINTE

- Une économie de matière grâce à l'optimisation du dimensionnement des composants impliquant une utilisation moindre des ressources naturelles.

LA RÉVERSIBILITÉ

- La grande portée au service du changement de destination des bâtiments.

LA MIXITÉ

- Parce qu'il ne rouille pas, ne pourrit pas, ne brûle pas, le béton peut cohabiter avec tous les matériaux.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Une économie d'énergie maximisée par l'inertie thermique du béton et sa bonne étanchéité à l'air.

LA RÉSISTANCE & LA LONGÉVITÉ

- Le matériau le moins impacté par les catastrophes naturelles (séismes, inondations, ouragans...).
- Un matériau insensible aux agressions physiques et chimiques.
- Une absence totale d'entretien même en milieu hostile.
- Une durée de vie supérieure à 100 ans.

LA SURETÉ & LA SÉCURITÉ

- Une résistance inégalée au feu, à l'eau, aux vibrations et aux vents violents.
- Un matériau inerte et sans émission de gaz à effet de serre (GES).

LA RECYCLABILITÉ

- Un matériau au service d'une économie circulaire bien réelle avec la réutilisation à 100 % du béton après concassage, et de l'acier après refonte.